

Saint-Point



« Si vous voulez rendre l'homme capable de liberté, qu'il soit instruit. »

Alphonse de Lamartine

Sur la politique rationnelle (1831)

Janvier 2020



Bulletin municipal

SOMMAIRE

Mot du maire	Page 2
Commémoration du 150 ^e anniversaire de la mort de Lamartine	Page 3
Recensement de la population	Page 3
Repas des anciens	Page 4
Travaux	Pages 5 à 7
Projets communaux	Pages 7 à 9
Projets intercommunaux	Page 10
Budget	Page 11
Listes électorales / cartes d'identité	Page 12
Environnement	Pages 13 et 14
Agents communaux	Page 15
Vivre à Saint-Point	Page 16
État Civil	Page 17
Regroupement pédagogique et écoles	Pages 18 à 22
Les associations	Pages 23 à 29
ADMR	Page 29
Les balades vertes	Page 30
Calendrier des manifestations	Page 31
Renseignements utiles	Page 32
Numéros utiles	Page 33
Cartes de visite	Page 34

MOT DU MAIRE

Chères Sampognardes, chers Sampognards,

Bientôt 2020 et son lot de vœux et de souhaits sous toutes ses formes. Ce sera à celui ou celle qui trouvera le vœu le plus original ou le plus drôle, ou le plus farfelu...

Je me contenterai de vous présenter mes meilleurs vœux, de façon très classique, en vous souhaitant la meilleure santé possible. Que chaque jour nous réalisons la chance que nous avons d'être en bonne santé.

Bien sûr il y a parmi nous des personnes dont la santé est altérée, alors courage ! Courage pour affronter les désagréments. C'est lorsque nous passons des périodes difficiles que nous réalisons combien la vie est précieuse. Alors tous ensemble prenons soin de nous ! Et que 2020 nous apporte également des moments de joie, de partages, de retrouvailles familiales et amicales. La vie est belle, sachons la savourer ensemble dans les moments les plus simples !

Ce livret vous donnera le bulletin de santé de notre chère commune.

Notre commune va bien, elle est en bonne forme, elle vit bien. Pas mal de nouveaux arrivants se sont installés depuis peu, par choix, pour notre environnement qui est de qualité, pour notre bonne école, pour la quiétude de notre campagne, Ils ont envie de s'investir pour leur village, c'est une vraie chance !

Des anciens nous ont quittés. Ils nous manquent. Leur sagesse et leur bonheur d'être Sampognards étaient précieux. Sachons prendre le relais.

Plusieurs chantiers ont été réalisés : les huisseries de l'école, le centre-bourg, la voirie... gestion classique de chaque commune.

Cependant, d'autres sujets demandent encore de l'attention et du travail.

Par exemple l'église Saint-Donat, notre patrimoine, si jolie et si chère à chacun et chacune, a besoin de soins importants, sujet qui devra être saisi rapidement dans les années à venir.

Les élus municipaux, le personnel communal ont travaillé au quotidien à ce que Saint-Point continue à être un village où il fait bon vivre. Merci à eux et soyons fiers de notre petite commune ! Mais ce bien vivre c'est également le fruit de l'engagement de tous nos bénévoles qui ont donné sans compter pour les chemins de randonnées, pour les manifestations du 150^{ème} anniversaire de la mort de Lamartine, pour le fleurissement, pour les activités festives, pour les enfants de l'école lorsque cela a été nécessaire, pour les réservations de la salle du poète, pour chasser les nuisibles, pour nettoyer les berges du lac, Chacun se reconnaîtra, alors 1 000 mercis à tous d'avoir été présents, physiquement, moralement tout au long de cette année 2019.

Encore meilleurs vœux et bonne année 2020 !

Votre Maire, Jocelyne BACQ

**Nous serons heureux de partager un moment avec vous à l'occasion des
vœux de la municipalité qui auront lieu**

dimanche 5 janvier 2020 à 11h30 à la salle du Poète

COMMEMORATION DU 150^E ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE LAMARTINE

2019 a été l'année de commémoration du 150^{ème} anniversaire de la mort de Lamartine. Tout le département a fait mémoire de notre poète et homme politique, de différentes manières. La ville de Mâcon a permis la mise en scène de « Révolution », spectacle magnifique de Jean-Claude AMIOT avec l'orchestre symphonique de Mâcon sous la direction d'Eric GENEST, 500 chœurs et Daniel MESGUICH pour déclamer les textes et discours politiques écrits par Lamartine. Ce fut un vrai succès.

Milly Lamartine, Saint-Point ont souhaité également rendre hommage et mettre en avant l'homme politique, engagé pour l'abolition de l'esclavage.

Des personnalités de tous bords sont venues à Saint-Point, mais surtout la population de notre territoire et nous avons été vivement félicités pour la réalisation de la journée du 28 février. Grâce à une très belle équipe de bénévoles cette journée a permis à bon nombre d'entre nous de découvrir plus en avant la facette politique de Lamartine. Beaucoup de personnes nous disent encore : « mais nous ne savions pas que Lamartine était à ce point engagé pour la dignité de l'Homme ! ». Alors soyons fiers d'être de Saint-Point et d'avoir pour ancien, Monsieur de Lamartine. C'est notre patrimoine ! Et ses engagements sont malheureusement encore d'actualité : faisons-les nôtres !



D'autres temps forts ont eu lieu autour de cet évènement tout au long de l'année :

- ✓ La soirée littéraire animée par Cluny Chemin d'Europe, sur le livre Bakhita, écrit par Véronique OLMI qui a regroupé une quarantaine de personnes.
- ✓ La marche sur les pas de Lamartine ponctuée de lectures poétiques : 80 marcheurs ont participé.
- ✓ Le repas méditerranéen qui a regroupé une soixantaine de convives, ponctué de lectures, textes, poésies...

Toutes ces manifestations ont été réalisées aussi grâce à la collaboration de sponsors privés. C'est entièrement grâce à eux que tout cela a pu être financé. Merci à tous ces amoureux de Saint-Point et de Lamartine qui ont donné des subventions pour cette réalisation.

Suite à ces évènements, en juin, Saint-Point a été mis à l'honneur et nous avons reçu le trophée des maires de Saône et Loire pour la branche « Culture ».

Il reste encore un projet à réaliser sur le thème de Lamartine. Nous avons reçu une subvention de la DRAC pour la réalisation d'une fresque sur le mur du lavoir du centre-bourg. Le conseil municipal et l'équipe de bénévoles va à nouveau se pencher sur cette idée et nous espérons que 2020 verra la mise œuvre de cette réalisation par l'école d'art qui sera retenue.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement communal de janvier – février 2019 : résultats et analyses

En déterminant la population légale de chaque commune, et en décrivant les caractéristiques de la population et des logements, le recensement quinquennal permet à l'Etat de participer au budget de fonctionnement de la commune par une dotation. Il permet aussi d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs, programmes de rénovation, moyens de transports... Ceci est plus vrai pour les plus grandes agglomérations que pour les petites communes mais cela trouve son importance au niveau de notre intercommunalité.

Réalisé par la commune elle-même (par l'agent recenseur), il est organisé et contrôlé par l'INSEE.

Pour Saint-Point, les résultats sont ressortis comme tels :

- Une augmentation de 8% de la population sédentaire (donc hors résidences secondaires), qui passe de 322 à 347 personnes en 2019, et c'est une bonne nouvelle,
- Une diminution de 20 du nombre de résidences secondaires,
- Une augmentation du nombre de logements vacants qui constituent un capital immobilier indéniable, qui ne vit plus et pourrait trouver une destinée plus heureuse.

Pour 60% des foyers, vous avez répondu par internet.

Marie-Claude GAINOT, notre agent recenseur : « C'est avec un grand plaisir que j'ai redécouvert mon village et que j'ai pu rencontrer tous ses habitants, anciens ou plus récents. J'ai toujours été bien accueillie et j'ai pu faire mon travail assez facilement. La déclaration par internet facilite le travail de l'agent recenseur mais n'empêche pas la rencontre. J'ai aussi pu me rendre compte avec bonheur que beaucoup de jeunes couples ont choisi de s'installer à Saint-Point pour y fonder une famille. Saint-Point rajeunit ! »

Rendez-vous en 2024.

REPAS DES ANCIENS

Il a eu lieu le 4 décembre au restaurant « O berges du lac » et a rassemblé 45 personnes.

Le repas s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse. Géraldine et Thibault nous ont accueillis chaleureusement et nous ont régalié les papilles avec un très bon repas, d'excellents desserts !



TRAVAUX / AMENAGEMENT CENTRE BOURG

Vous avez sans doute remarqué que le centre bourg a été aménagé cet été et cela pour plusieurs raisons :

✓ Le but premier est de diminuer la vitesse des véhicules traversant notre village et sécuriser ainsi les piétons et les cyclistes. Nous avons particulièrement pensé à nos écoliers en réorganisant par exemple les arrêts des bus scolaires. Peut-être reste-t-il des améliorations à apporter pour encore plus de sécurité. Nous y réfléchissons.



✓ Nous avons aussi souhaité « casser » la vision minérale du centre en apportant des massifs de verdure et en plantant des arbres. Nous améliorons ainsi notre cadre de vie et espérons attirer plus d'oiseaux et pourquoi pas des abeilles compte tenu des essences plantées. Il sera souhaitable de respecter ces massifs pour le bien de tous.

✓ Nous voulons aussi rendre notre centre de village plus convivial par l'installation de bancs. Vous pourrez bientôt échanger à l'ombre de nos arbres. Donc un peu de patience pour que la nature trouve sa place dans le centre de notre village et ainsi vous pourrez admirer notre bourg en toute quiétude.



Coût total des travaux : 98 653,44 € TTC
Subventions attendues : 27 049,00 €



TRAVAUX / ECOLE

Afin de rénover la salle de classe, de réduire la consommation énergétique du bâtiment et d'améliorer le confort des élèves et du personnel, les huisseries de l'école ont été en grande partie remplacées par des fenêtres et portes bois. La teinte a été choisie afin de s'harmoniser avec le mobilier urbain du centre bourg. C'est l'entreprise MOREAU-JEANDIN qui a réalisé les travaux pendant les vacances de Toussaint. Nous espérons une baisse notable de la consommation énergétique, et surtout une bien meilleure maîtrise du froid et de la grosse chaleur au quotidien.

Les employés communaux ont également repeint les portails de l'école et de la salle du Poète.



Coût total des travaux : 29 698,80 € TTC / Subventions attendues : 7 019,00 €

VOIRIE / ROUTE DE BOURGOGNE



Pour cette année 2019, le conseil municipal a consacré le budget voirie à la réfection de la route de Bourgogne. De l'enrobé à froid a été déposé par les employés communaux et Joël BERGERON de la commission voirie, sur les lieux où cela était nécessaire.

Coût total des travaux : 19 162,90 € TTC / budget Communauté de Communes

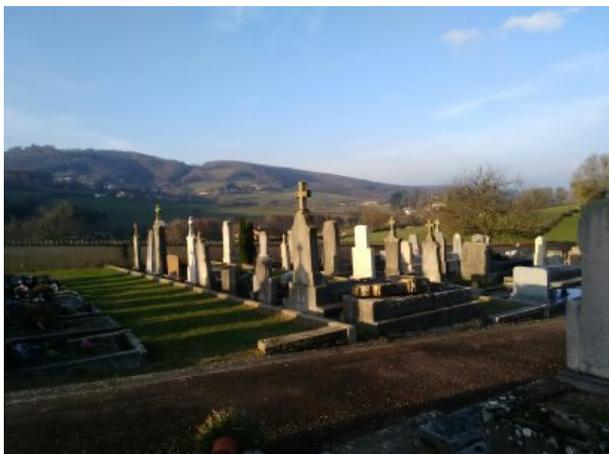
VOIRIE / AUTRES TRAVAUX

Le sapin de la gare a été abattu en octobre. Sa taille et sa proximité du bâtiment représentaient un danger potentiel en cas de vent.

Des murs en pierre ont dû être repris, voire refaits. L'entreprise PRETESAC a assuré ce travail de remise en état. D'autres travaux de réfection sont prévus sur Gorze et Versville.

TRAVAUX / CIMETIERE

Suite à la démarche zéro-phyto initiée en 2017, le cimetière est maintenant complètement enherbé. Ce changement est apprécié par les familles qui viennent se recueillir. Les agents communaux ont aménagé l'espace dédié aux déchets verts et au recyclage. Merci de respecter les consignes affichées.



PROJETS COMMUNAUX

TAILLE DU VERGER COMMUNAL

La taille du verger communal situé près de l'ancienne gare sera effectuée le 11 janvier 2020. Celle-ci sera faite par Marcel EBERHART, professionnel, que nous remercions déjà ! Vous êtes invités à participer mais aussi à suivre les conseils donnés par Marcel si cela vous intéresse.

Rendez-vous à 10h au verger communal.

BATIMENT COMMUNAL EX MULTISERVICES

Ce bâtiment est maintenant fermé depuis une année. De nombreuses réunions de travail ont été organisées autour du sujet. Que faire de ce bâtiment ?

Rappel des options travaillées en équipe municipale :

- ✓ Vendre le bâtiment – estimation faite par l'office notarial CHAPUIS -VERGUIN : 90 000 €, option non retenue compte tenu du fait que la commune n'a plus la main sur le devenir.
- ✓ Réhabiliter le bâtiment – Coût de la réhabilitation : 350 000 €, option envisageable et réalisable mais non retenue par le conseil municipal car la trésorerie de la commune en serait fortement impactée et entraînerait une asphyxie de la gestion communale au quotidien.
- ✓ Raser le bâtiment – Coût de démolition : 100 000 €. Que faire à la place ? Quel impact sur la vie du centre-bourg et du village ? Option non retenue car coût important.
- ✓ Attendre une proposition intéressante d'un partenaire extérieur.

Durant l'année 2019, des projets divers et variés ont été proposés à la municipalité. Ceux-ci sont tous restés sans suite par manque de fiabilité et notamment de données écrites et chiffrées.



Puis une proposition est arrivée il y a quelques mois ! Celle-ci a été faite par la Compagnie du 13/10 (Petit Piment). Après 7 années de fonctionnement, la Compagnie du 13/10 cherchait sur Saint-Point de préférence, un lieu à investir, pour continuer à proposer ses activités culturelles telles que le Petit Piment, le festival du P'tit Pim mais aussi pour développer d'autres partenariats et apporter aux habitants de Saint-Point et des alentours de nouveaux services qui ont déserté nos milieux ruraux.

Le bâtiment et le lieu correspondent à ce qu'ils cherchent et la Compagnie du 13/10 a présenté un projet pour occuper ce site.

Aujourd'hui pour élargir leurs activités culturelles existantes ils envisagent différents partenariats. A titre d'exemple :

✓ **Villages solidaires entre Charolais et Mâconnais.**

Cette association, centre social en milieu rural, semble un partenaire incontournable, il peut être envisagé différentes actions comme la mise en place d'une permanence MSAP (maison des services au public), de cafés parents, de soirées-jeux.....

✓ **Ecole de musique de Matour et sa région**

Saint-Point, qui fait partie de la zone d'intervention de l'école de musique est assez excentré par rapport à Matour, ce qui fait que peu d'enfants et d'adultes de ce territoire fréquentent l'école. On peut imaginer que certaines actions (cours particuliers d'instrument, cours de guitare collectifs, répétitions d'ensembles) puissent avoir lieu ici afin d'attirer de nouveaux adhérents.

✓ **Compagnies du territoire et d'ailleurs**

Lorsque les travaux de réhabilitation à l'étage (chambres et sanitaires) auront été réalisés, l'accueil d'artistes, sur des périodes de quelques jours, leur permettra de répéter, de créer dans un espace et un environnement agréable.

✓ **Bibliothèques**

Saint-Point fait partie de la bibliothèque du Valouzin (Tramayes, Bourgvilain, Saint-Point) mais pour l'instant, aucune action de cette structure n'a lieu à Saint-Point. Cafés-lecture, soirées autour de la rentrée littéraire (en lien avec la librairie Le cadran lunaire de Mâcon ou des Cahiers Lamartine de Cluny), des soirées découvertes animées par des lecteurs peuvent s'organiser.

✓ **Association « Graines de Galopins »**

Cette toute nouvelle association basée à Saint-Point, qui propose des ateliers d'arts plastiques et de musique pendant les vacances, pourrait également investir ce lieu, plus facile à « habiter » que la salle du poète, plus grande et plus impersonnelle.

✓ **L'Amicale de Saint-Point, les compagnons du chêne de Jocelyn...**

Le désir de travailler avec les associations locales est bien présent. Dans ce lieu, l'Amicale, le théâtre pourraient proposer des activités ne nécessitant pas une trop grande salle.

N'oublions pas, non plus que Saint-Point est une des rares communes à ne plus avoir de « club des anciens ». L'existence d'un tel lieu peut permettre l'organisation de manifestations ciblant particulièrement ce public.

✓ **Petite enfance**

Certaines personnes de la Compagnie, très investies dans le domaine de la petite enfance, ont le désir de développer des activités en direction des jeunes parents et de leurs bébés : langue des signes, allaitement long, portage des bébés, alimentation, gym pour les bébés et leurs parents, massages.... Ce nouvel écrin permettrait à ces ateliers de se mettre en place dans de bonnes conditions d'accueil pour les parents et les tout-petits.

✓ **Zéro-déchet**

L'écologie est une de leurs préoccupations. Ils ont le souhait d'organiser des ateliers allant dans le sens du « zéro déchet ». Pour toutes ces actions, leur partenaire se trouve tout naturellement être le SIRTOM basé à Cluny.

✓ **Bureaux partagés**

Dans ce lieu, ils envisagent également d'accueillir des personnes qui ont besoin, pour quelques heures par semaine, d'un lieu pour travailler seul ou à plusieurs. Les personnes intéressées pourraient profiter d'une connexion internet et venir avec leurs ordinateurs et leurs documents.

✓ **Modalités de travail avec les partenaires**

La Compagnie du 13.10 sera maître d'œuvre de ce lieu. Tout partenariat fera l'objet d'une contractualisation où seront précisés les droits et obligations de chacun.

Dans le cadre d'un bail emphytéotique, la Compagnie du 13/10 effectuera et prendra en charge financièrement les travaux de réhabilitation intérieure. En contrepartie, le loyer demandé par la commune sera d'un euro symbolique. Ce projet a été étudié, discuté lors de nombreuses réunions de travail avec l'équipe municipale. Lors du dernier conseil municipal, une délibération a été prise notifiant l'accord de partenariat avec la Compagnie du 13/10. La réalisation de ce projet permettra d'avoir à nouveau un lieu de vie, de services à la population, sans engendrer un coût financier important pour la commune.

La réhabilitation intérieure du bâtiment sera donc effectuée par la Compagnie du 13/10 et la réhabilitation extérieure - changement d'huisseries et façades repeintes - sera prise en charge par la commune.

A l'initiative de la municipalité, tous les Présidents et Présidentes des associations de Saint-Point ont été conviés à une réunion pour exposer le projet, connaître leurs besoins et savoir si elles étaient intéressées par une prise en main de ce bâtiment. A ce jour, aucune autre demande n'a été formulée et l'idée de ce partenariat avec la Compagnie du 13/10 a reçu l'adhésion des différentes associations présentes.

Un vrai travail de partenariat se met en place avec la Compagnie du 13/10 qui affine son projet, étudie la mise en œuvre et les moyens nécessaires. Quant à nous, municipalité, nous cadrans l'aspect juridique.

Voilà un projet intéressant pour Saint-Point, un projet qui peut répondre à un besoin, un projet collaboratif basé sur un partenariat, main dans la main entre les deux parties. Nous formulons nos vœux de réussite à la Compagnie du 13/10 car par là même, nous aurons nous aussi réussi à donner une âme à ce bâtiment et à créer un lieu de vie dans le centre bourg.

PROJETS INTERCOMMUNAUX

ADRESSAGE

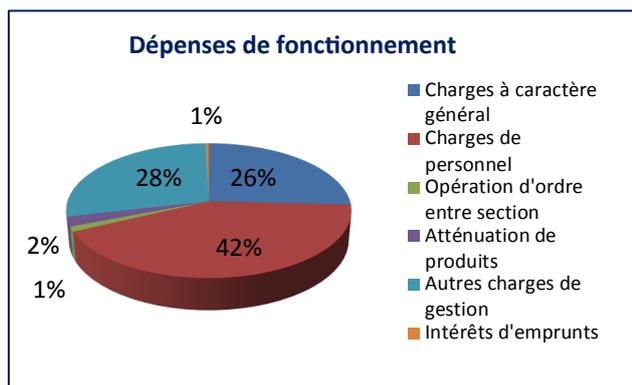
Après avoir effectué un travail en amont au sein du conseil municipal, une réunion publique a eu lieu le 3 juillet et tous les hameaux étaient représentés. Cette réunion de travail avec vous, Sampognards, a été fructueuse et un travail de dénomination des chemins, des rues et des routes a été réalisé dans une ambiance studieuse et sans aucun doute fort sympathique.

Aujourd'hui nous attendons le retour officiel de notre partenaire, La Poste. Nous leur avons rendu notre travail début septembre et nous avons été félicités pour celui-ci. Comme ce projet est intercommunal, il nous faut maintenant attendre que chaque commune de la Communauté de Communes ait rendu ses propositions, que La Poste donne son feu vert et que le groupement de commandes ait lieu par l'intermédiaire de la Communauté de Communes. Espérons qu'au printemps nous voyions arriver les numéros et plaques à poser !

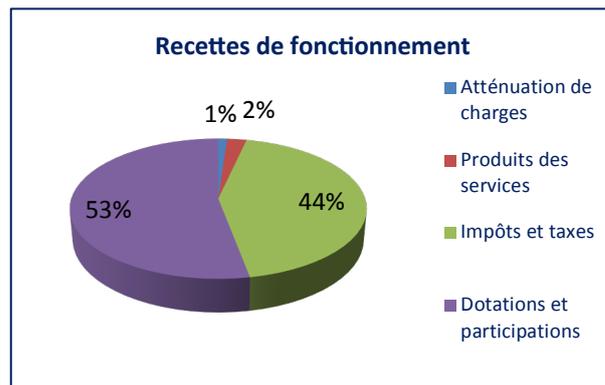


BUDGET

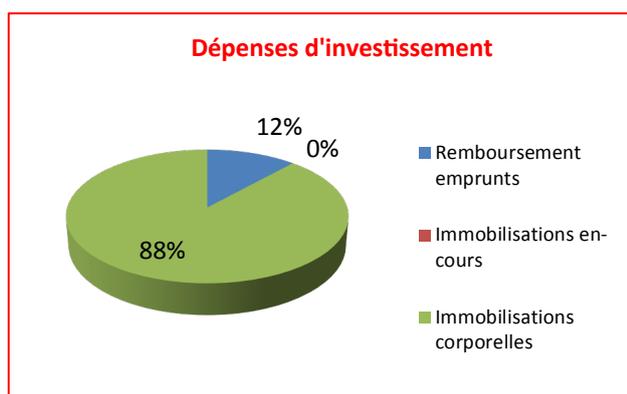
Comptes arrêtés au 27/12/2019 : état des dépenses et recettes réalisées.



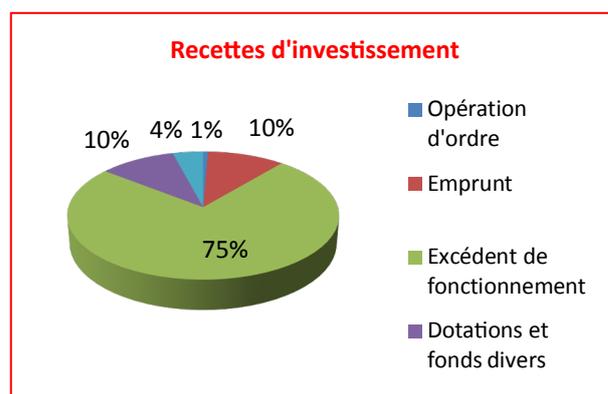
Le montant des dépenses de fonctionnement s'élevé à **217 713.78 €**



Le montant des recettes de fonctionnement s'élevé à **262 028.21 €**



Le montant des dépenses d'investissement s'élevé à **153 878.76 €**.



Le montant des recettes d'investissement s'élevé à **97 977.16 €**.

L'excédent reporté de fonctionnement de 2018 est de 286 691.32 €

Les subventions pour la sécurisation du centre-bourg seront versées en 2020.

Les principales dépenses d'investissement de l'année (TTC) :

Aménagement-sécurisation du centre-bourg :	92 191.67 €
Remplacement des huisseries de l'école :	29 698.80 €
Achat et installation fourneau restaurant scolaire :	4 107.54 €
Outillage (tondeuse, débroussailleuse, ...) :	2 876.20 €
Voirie (mur Chagny, avance adressage) :	2 661.00 €
Diagnostic amiante bâtiment communal centre bourg :	1 622.00 €

LISTES ÉLECTORALES

En vue des élections municipales et communautaires, pensez à vérifier votre situation électorale et si besoin à vous inscrire **en mairie** sur les listes électorales **avant le 7 février**.

VOS DATES CLÉS

7 DATE LIMITE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES **février 2020**

15 et 22 1^{ER} ET 2^{ES} TOURS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES **mars 2020**

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2020

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR | @Place_Brasart | @ministere_interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

ÊTES-VOUS BIEN INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

POUR LE SAVOIR :

- 1/ Rendez-vous sur www.demarches.interieur.gouv.fr, rubrique « Elections » sur le service en ligne « Interroger sa situation électorale »
- 2/ Renseignez la commune où vous pensez être inscrit ainsi que vos informations personnelles (nom de naissance, tous vos prénoms, date de naissance)
- 3/ Vous obtiendrez ainsi la confirmation de votre inscription dans cette commune.
- 4/ Si ce n'est pas le cas et que vous découvrez que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous pouvez :
- contacter votre mairie
- vous inscrire jusqu'au 7 février 2020 sur www.demarches.interieur.gouv.fr, rubrique « élections »

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2020

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR | @Place_Brasart | @ministere_interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

POUR S'INSCRIRE AVANT LE 7 FÉVRIER 2020, UNE PIÈCE D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF D'ATTACHE AVEC LA COMMUNE SONT OBLIGATOIRES

JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ

Seuls la carte nationale d'identité et le passeport permettent de justifier simultanément de son identité et de sa nationalité.

À défaut, vous devez fournir :

- Une pièce justifiant de votre identité (carte vitale, permis de conduire...)
- Une pièce justifiant de votre nationalité (acte de naissance de moins de trois mois, certificat de nationalité, décret de naturalisation...)

JUSTIFICATIF D'ATTACHE AVEC LA COMMUNE

- S'il s'agit de votre domicile : un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- S'il s'agit du domicile de vos parents, si vous avez moins de 26 ans : un document attestant du lien de filiation et un justificatif de domicile du parent de moins de 3 mois
- Si vous êtes seulement contribuable dans la commune : les avis d'imposition de 2018 et 2019
- Si vous êtes gérant ou associé unique ou majoritaire d'une société payant ses impôts locaux dans la commune :
- une preuve de qualité de gérant depuis deux ans
- une preuve de l'inscription de la société au rôle de la commune

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2020

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR | @Place_Brasart | @ministere_interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

LE VOTE PAR PROCURATION

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Si vous êtes absent le jour du vote, la procuration vous permet de vous faire représenter par un autre électeur.

Faites votre procuration le plus tôt possible, des délais de traitement et d'acheminement sont à prévoir!

À QUI POUVEZ-VOUS LA DONNER ?

La personne doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune (mais pas forcément dans le même bureau de vote). Elle n'aura besoin d'aucun document pour voter à votre place. N'oubliez pas de la prévenir car elle n'en sera pas informée!

OÙ POUVEZ-VOUS LA FAIRE ?

Tribunal d'instance | Brigade de gendarmerie | Commissariat de police

QUELLES SONT LES PIÈCES À FOURNIR ?

Formulaire à remplir sur place ou sur Internet disponible sur le site www.demarches.interieur.gouv.fr

Pièce d'identité : carte d'identité ou passeport

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2020

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR | @Place_Brasart | @ministere_interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

CARTES D'IDENTITÉ

Le dispositif de délivrance des cartes d'identité a été modernisé en 2017 et la mairie de Saint-Point n'est plus habilitée à transmettre vos demandes ou renouvellement de cartes d'identité. Il faut désormais vous adresser à une mairie équipée d'un dispositif numérique. La plus proche est celle de Cluny. Il faut prendre rendez-vous au **03.85.59.05.87** et vous avez la possibilité de faire une pré-demande en ligne sur le site www.ants.gouv

ENVIRONNEMENT

AMBROISIE

L'ambroisie : un problème de santé publique, de rendement agricole et de biodiversité.

L'ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*) est une plante invasive dont le pollen est particulièrement allergisant.

Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent, chez les sujets sensibles, en août-septembre : rhinite, écoulement nasal, conjonctivite, symptômes respiratoires de gravité variable (trachéite, toux, asthme parfois sévère), mais aussi parfois urticaire ou eczéma.

Elle présente un problème majeur de santé publique.

Plus la plante est présente dans l'environnement, plus le nombre de personnes sensibles est important.

L'élimination de la plante est obligatoire pour l'intérêt de tous.

Eléments de reconnaissance :

Stade plantule (en mai- juin)



Stade végétatif (en juin - juillet)



Stade floraison (en août - septembre)



Stade graine (en septembre - octobre) et sénescence (après l'arrivée du froid, en octobre - novembre)



Que faire ou comment réagir lorsque l'on constate la présence d'ambroisie ?

Tout propriétaire, locataire, exploitant, gestionnaire, ayant droit ou occupant à quelque titre que ce soit d'un terrain bâti ou non bâti, doit entretenir ce terrain en y pratiquant un entretien à la fois régulier et adapté, de nature à empêcher la prolifération des pieds d'ambroisie.

Que faire ?

Sur ma propriété : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété, sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale** la zone infestée par un des moyens suivants :

- Onglet signalement de ce site
- Application mobile Signalement Ambroisie
- Mèl : contact@signalement-ambroisie.fr

• Téléphone : **0 972 376 888**

Votre signalement sera communiqué à la mairie concernée qui engagera les actions nécessaires à l'élimination des plants.



AGENTS COMMUNAUX



**Sylvain
DELIOT**

**Sylvie
RAMAGE**

**Fabrice
POTILLON**

**Eric
WARDENSKI**

**Hélène
RENNINGER**

Sylvie RAMAGE est cuisinière.

Hélène RENNINGER est secrétaire de mairie.

Sylvain DELIOT et Fabrice POTILLON, agents techniques, exercent leurs fonctions dans les bâtiments communaux, la voirie, les espaces verts, ... Eric WARDENSKI a assuré les remplacements au cours de l'année 2019.

Merci à cette équipe qui veille sur la commune, sur chacun de nous. Leur professionnalisme et leur sens du service public font que tout se passe bien. En contact régulier avec les élus, avec qui ils déterminent leurs tâches, les agents effectuent un travail efficace. Ils aiment Saint-Point et les Sampognards.



VIVRE A SAINT-POINT

NOUVEAUX HABITANTS

Même si vous n'avez aucune démarche particulière à accomplir auprès de votre mairie, nous serons heureux de faire votre connaissance, de vous présenter les services de la commune. Passez à la maison communale !



URBANISME



Avant d'entreprendre des travaux, il est indispensable de vous renseigner en mairie. En effet, la plupart des travaux sont soumis à une autorisation d'urbanisme : déclaration préalable ou permis de construire. La mairie pourra vous mettre en relation avec le service instructeur afin de faciliter vos démarches. Par ailleurs, si votre terrain est situé dans le périmètre d'un monument historique, l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine sera obligatoirement consultée.

Vous pouvez également consulter le site www.servicepublic.fr

NUISANCES SONORES

Selon l'arrêté préfectoral portant sur la réglementation des bruits de voisinage, et, afin de garantir la tranquillité publique, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses etc. ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables du 8h à 12h et de 14h à 19h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



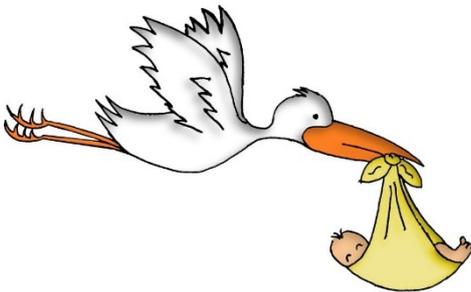
BRULAGE DES DECHETS VERTS



Le brûlage des déchets verts est strictement interdit. Il convient de vous rendre à la déchetterie.

ETAT CIVIL

NAISSANCES



Björn FAVRE est né le 26 février 2019 à Gleizé.

Suzy NOLY est née le 6 mai 2019 à Mâcon.

Pauline POMMIER est née le 14 juillet 2019 à Mâcon.

Clément PERROT est né le 3 novembre 2019 à Mâcon.

BAPTEME REPUBLICAIN

Rafael PERRIN le 4 mai 2019.

MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à :

Sandrine FERREIRA & Jérôme JANDARD mariés le 8 juin 2019.

Léa ERBA & Sébastien PORTIER mariés le 6 juillet 2019.



TRANSCRIPTION DE DECES

Ils nous ont quittés :

Lucienne BLANCHARD le 5 décembre 2018 à Tramayes.

André LAPALUS est décédé le 26 mars 2019 à Mâcon.

Marie Cladie BACOT veuve FOREST est décédée le 25 août 2019 à Mâcon.

Simone DURY veuve MERCIER décédée le 12 novembre 2019 à Tramayes.

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

Les écoles de Saint-Point et de Bourgvilain s'invitent mutuellement plusieurs fois par an. Ces journées sont l'occasion pour tous les enfants de partager des activités organisées par les enseignantes et de se retrouver autour du repas concocté par les cuisiniers. Elle se termine par un verre de l'amitié offert aux parents, invités à cette journée également.

La veille des vacances de Toussaint, c'est une journée artistique autour des couleurs de l'arc-en-ciel qui a ravi petits et grands.



Emilie FAYET	Carole LOVATO	Alison FERREIRA PINTO	Brigitte RAMAGE	Camille MARC	Sylvie RAMAGE	Laurence DEGLUAIRE	Natacha DA SILVA	Aurélie DELHOMME
Cantine - Garderie Emploi civique Bourgvilain	Maîtresse CE2-CM1- CM2 Bourgvilain	ATSEM cantine garderie Saint- Point	ATSEM cantine garderie Saint- Point	Maîtresse TPS-PS- MS Saint- Point	Cantine Saint- Point	Maîtresse GS-CP-CE1 Bourgvilain	Auxiliaire de Vie Scolaire Bourgvilain	ATSEM cantine garderie Bourgvilain

ECOLE DE SAINT-POINT

L'école de Saint-Point compte une classe de TPS-PS-MS. La classe est inscrite dans un dispositif d'accueil des enfants de moins de 3 ans (locaux adaptés, horaires aménagés, personnel supplémentaire).

Que dire de plus cette année pour notre école maternelle ?

Notre enseignante, Camille MARC ; Brigitte RAMAGE et Alison FERREIRA PINTO, ATSEMS accompagnent chaque jour avec passion, bienveillance et professionnalisme les enfants de la toute petite section à la fin de la moyenne section. 22 enfants fréquentent l'école et comme chaque rentrée, les 6 tout-petits sont arrivés avec des regards interrogateurs, un peu inquiets, les 5 petits avec plus d'assurance et les 11 moyens avec enthousiasme et de grands sourires à l'idée de retrouver leur maîtresse et leurs ATSEMS. Peu de jours ont suffi pour que l'inquiétude des plus petits soit balayée et aujourd'hui tous les enfants arrivent chaque matin avec joie dans leur école.



Les repas toujours concoctés par Sylvie RAMAGE sont pris dans la salle du Poète. Les enfants se régaler et Sylvie fait preuve d'une grande créativité pour exercer les papilles de chacune et chacun à de nouvelles saveurs. Les enfants nous surprennent à apprécier chaque repas et une fois par semaine comme la loi Egalim nous y oblige depuis le 1^{er} novembre 2019, c'est sans retenue que les enfants apprécient un repas végétarien équilibré. Un nouveau piano (cuisinière à gaz et électrique de restauration collective) a remplacé l'ancien qui devenait difficilement utilisable au quotidien. Toutes les conditions sont réunies pour que les enfants et les adultes apprécient ce temps de repas !



La garderie périscolaire est ouverte de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

Merci à tout ce personnel qui travaille avec passion pour ces petits. Espérons toujours que l'académie continue ce dispositif moins de trois ans, que les effectifs restent, au moins, stables et que notre école continue sa mission éducative sans souci.

« Un homme n'est jamais si grand que lorsqu'il est à genoux pour aider un enfant. »
Pythagore

ECOLE DE BOURGVILAIN

L'école de Bourgvilain accueille cette année 36 élèves répartis sur 2 classes.

La classe de Laurence DEGLUAIRE est composée de 7 GS, 6 CP et 4 CE1. La maîtresse est aidée par Aurélie DELHOMME ATSEM, Natacha DA SILVA AVS et Emilie FAYET agent de service civique.

La classe de Carole LOVATO est composée de 8 CE2, 2 CM1 et 9 CM2.

Grande nouveauté cette année, les repas du restaurant scolaire sont concoctés par le chef Guillaume du restaurant LAROCLETTE.

Aurélie DELHOMME et Emilie FAYET s'occupent du temps méridien et de la garderie.

La garderie périscolaire est ouverte de 7h30 à 8h35 et de 16h15 à 18h30.

Beaucoup de projets ponctuent l'année scolaire : la fête de la science, des animations par les bénévoles de « Lire et délire en Valouzin » une fois par mois à la bibliothèque, des décroissements à chaque saison avec la maternelle de Saint-Point, un échange sur les jeux coopératifs entre la classe maternelle et les GS-CP-CE1, un projet vélo pour les CE2-CM1-CM2.... Et surtout un séjour pour tous en classe découverte à Pierrefontaine-Les-Varans du 4 au 7 mai 2020.

Pour améliorer les conditions de travail des élèves, l'école a été dotée de 10 tablettes avec lesquelles les élèves pourront apprendre à travailler autrement. Ils pourront effectuer des recherches sur internet, construire des comptes-rendus d'expérience, s'entraîner aux gestes graphiques

Cette année encore les petits écoliers n'auront pas le temps de s'ennuyer.



RPI LES QUATRE SAISONS

Cette année encore, l'association des écoles de Saint Point et de Bourgvilain, " le RPI les 4 saisons" a fait ses deux traditionnelles ventes, de galettes (en janvier) et de fleurs (en mai) qui étaient attendues par les habitants des deux communes.

Lors de l'après-midi jeux organisée par l'école maternelle de Saint Point (en mai) en collaboration avec Villages Solidaires, il a été proposé au RPI de tenir une buvette, ainsi que de faire une vente de gâteaux au profit de l'association. Ce fut un bon moment de partage pour les grands et les petits.

Il y a eu aussi deux ventes de pizzas pour les familles du RPI. Une autre vente de pizzas a eu lieu le 20 décembre, proposée à tous les habitants de l'ensemble des communes du RPI, ainsi qu'une vente de vins d'Alsace.

Actions reconduites en 2020:

Janvier	Vente de galettes
Mai	Vente de fleurs
Mai	Buvette lors de l'après-midi jeux
Juin et décembre	Vente de pizzas pour les habitants de Saint-Point et Bourgvilain
Décembre	Vente de vins d'Alsace

D'autres manifestations sont encore en cours de réflexion, mais on peut déjà dire qu'elles seront pour l'ensemble des habitants des communes de Saint-Point et de Bourgvilain.



Après-midi jeux (mai 2019)

LES ASSOCIATIONS SAMPOGNARDES

L'AMICALE

L'Amicale est plutôt contente des activités menées cette année, malgré l'annulation du méchoui faute de participants.

Nous avons proposé une soirée châtaignes au mois d'octobre qui a eu un joli succès avec une soixantaine de participants. Le vin doux et les châtaignes grillées, accompagnés de musique, de récits et histoires diverses, tous les ingrédients d'un moment agréable.

La soirée jeux de société a également permis à une vingtaine de personnes de découvrir des jeux nouveaux et la salle a résonné de nombreux fous rires.

La gymnastique du jeudi marche également très bien avec 21 personnes inscrites et une fréquentation régulière d'une quinzaine de personnes. Merci à Isabelle BILLARD d'animer ce moment sympathique.



La prochaine animation aura lieu le dimanche 26 janvier à la salle du poète. Il s'agit de la soupe partagée. Nous aurons la chance d'avoir le groupe « La boîte à chansons » qui animera l'après-midi avec de la belle chanson française et nous fera chanter. Réservez votre journée !

COMPAGNIE DU 13.10

Cette année 2019, 2 événements ont été organisés par la compagnie du 13.10 dans notre village.

Les 13,14 et 15 septembre, plus de 1000 spectateurs, grands et petits ont envahi le village à l'occasion du festival « le p'tit pim ». Les 8 spectacles ont affiché complet, la place du monument était recouverte de nombreux jeux pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs parents. Un atelier « pop-up » et un autre de sérigraphie de T-shirt venaient compléter les propositions ... Et ne parlons pas des crêpes, des saucisses et des frites qui ont, elles aussi, contribué au succès de cette grande fête de l'enfance. Nous réitérerons le festival l'année prochaine pour la cinquième édition les 11, 12 et 13 septembre ...

Le petit piment s'est déroulé à la salle du poète du 4 au 8 décembre avec plusieurs artistes locaux...ou de beaucoup plus loin. Pascale BREYSSE, illustratrice, a animé deux ateliers de création avec les enfants et leurs parents autour de ses propres albums de littérature de jeunesse. Amélie VAYSSADE et Pierre FEY, deux artistes de la région, ont proposé « le bal de Renart » pour tout public à partir de 3 ans. Quant à la soirée cabaret du samedi 7 décembre et à la balade contée du dimanche 8, elles ont été proposées par

Jean-Marc MASSIE, conteur québécois, qui n'a pas hésité à traverser l'Atlantique pour venir raconter à Saint-Point.



LES COMPAGNONS DU CHENE DE JOCELYN

La troupe de théâtre de St Point, créée en 1990 pour le bicentenaire de la naissance de Lamartine, fête cette année ses 30 ans. Depuis 3 décennies, elle présente chaque été un spectacle théâtral et depuis quelques années des pièces mêlant théâtre et chant. Nombreux sont les Sompognards qui au cours de ces années ont participé à cette belle aventure.

Cet été nous avons eu le plaisir de jouer devant plus de 240 spectateurs, lors de 3 représentations à la Salle du Poète, l'opérette « Pas sur la bouche » de Maurice YVAIN. Le succès a été au rendez-vous, et le public conquis.



Pour célébrer comme il se doit le trentenaire de la troupe, nous organisons les 11 et 12 juillet 2020 à Saint-Point, un grand weekend end festif autour du théâtre et de la musique. Nous renouerons avec les origines en présentant le soir une grande pièce médiévale jouée en plein air et de nombreuses animations dans la journée pour tout public.

Une exposition retraçant l'histoire de la troupe sera installée dans la Salle du Poète. Si vous avez des archives photos, vidéos, textes, ou des anecdotes concernant la troupe, vous pouvez si vous le souhaitez nous contacter afin de les partager.

Nous vous donnons donc rendez-vous cet été pour partager avec nous de bons moments.

Contact e-mail : theatre.stpoint@yahoo.com

CLUB DE TAROT LE CHELEM

Association régie par la loi du 1er juillet 1901, le club de tarot Le Chelem existe depuis 2002.

Actuellement le bureau est composé :

- d'un président: BROYER René
- d'un trésorier : BERNARD Armand
- d'un secrétaire: DELILLE Gérard

Depuis sa fondation les "taroteurs" de la région se réunissent tous les quinze jours à partir du premier vendredi d'octobre à la salle des fêtes du village (début des parties à 20H30) jusqu'à la finale fin avril de l'année suivante. Tous les joueurs de tarot, confirmés ou débutants, sont les bienvenus. Soirées 2020 : les 10 et 24 janvier, 7 et 21 février, 6 et 20 mars, 3 avril.

A chaque réunion une quarantaine de passionnés se mesurent amicalement, et pour donner plus d'intérêt à la soirée les quatre ou cinq premiers sont récompensés.

A cette occasion, les responsables du club privilégiant la convivialité organisent de temps en temps une dégustation d'après tournoi, bûche de Noël, galette des rois, ... etc.

Pour la saison 2019/2020 la finale aura lieu le 18 avril et un classement général sera effectué avec remise de lots.



Pour tous renseignements supplémentaires s'adresser à Gérard DELILLE (03 85 50 50 21).



LACIM / COMITE SAINT-POINT TRAMAYES

LACIM (Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde) est née en 1968 dans un petit village de la Loire : Croizet-sur-Gand par la volonté d'une famille qui a su rassembler un petit groupe de personnes autour d'un projet en Inde. C'est actuellement une ONG qui compte environ 5 000 adhérents répartis en Comités locaux qui ont environ 300 jumelages dans le monde. Ces comités, grâce aux cotisations régulières de leurs adhérents, soutiennent financièrement les projets des villages jumelés qui en font la demande. Le montant des cotisations est entièrement consacré aux réalisations et au suivi (agriculture durable, alphabétisation des femmes, aide à la scolarisation, réfection d'écoles, construction de maternités ou centres de soins, amélioration des points d'eau, entretien de moulins,) selon les besoins des villages.

Notre comité de Saint Point / Tramayes, créée en 1982 par Hélène QUELIN, compte une quarantaine d'adhérents à ce jour.

Dans le village malien de Korokorodji jumelé avec notre comité depuis 2012, nous avons financé 2 sessions d'alphabétisation, 76 équipements d'unités agricoles (brouette, outils, charrette et âne) ainsi que leur suivi, la formation pour le compost, l'aide à la scolarisation, la réfection de l'école et, dernièrement grâce aux élèves de l'école de Tramayes, l'aménagement d'une bibliothèque est en cours. Une autre ONG a financé cette année la construction de toilettes vers l'école. Nous constatons que dans le village, ils ont beaucoup augmenté le rendement des terres, les femmes ont pris des responsabilités et nous espérons très fort une amélioration de la scolarisation.

Aussi cette année nous arrêtons progressivement cette aide pour nous consacrer prochainement à un autre village très démunis car les demandes sont nombreuses. Korokorodji est le 4^{ème} village au Mali que notre comité soutient. Et, en Inde, après avoir financé la scolarité de 50 enfants « intouchables » dans un lycée, nous l'avons aussi aidé à s'autofinancer grâce à la création d'une ferme rattachée à l'établissement.

Si les familles vivent mieux et que leurs productions leur permettent de mieux se nourrir, les gens n'auront plus envie de quitter leur pays en prenant des risques considérables. A LACIM nous pensons participer à cette évolution.



ASSOCIATION VOIE VERTE CLUNY LAC DE SAINT-POINT

L'association « Voie Verte Cluny-Lac de Saint Point », AVVCLSP, fondée le 18 juin 2017, dont l'objet est de relier le lac de Saint Point à la Voie Verte de Mâcon – Cluny -Chalon par un aménagement pour les cyclotouristes type Voie Verte, est animée par une équipe d'une dizaine de Sampognards et rassemble déjà près de 200 adhérents et /ou sympathisants.



Suite aux études menées conjointement avec la Communauté de Communes Saint-Cyr Mère-Boitier et le Conseil Départemental 71, il est apparu que le tracé initialement limité à Cluny-Saint Point avait totale vocation à s'intégrer dans un réseau plus vaste visant à relier la Saône à la Loire en traversant notre territoire de Bourgvilain à Montmelard via Saint Point, Tramayes, Germolles, Saint Léger, Trambly et Dompierre.

Fin novembre, il nous a été formellement confirmé que la révision du Schéma Directeur Départemental des Voies Vertes fera l'objet d'une proposition de délibération de l'exécutif départemental, lors de la dernière session annuelle du Conseil Départemental prévue le 19 décembre, incluant bien le tracé adopté par notre Communauté de Communes.

En 2020, nous comptons intensifier nos actions dans le cadre du calendrier prévisionnel adopté par le Conseil Départemental afin que le lac de Saint Point soit accessible à partir de la Voie Verte de Cluny dans les meilleurs délais.

A cet effet, nous souhaitons accroître notre représentativité associative en invitant tout un chacun à nous rejoindre.

Contact e-mail : voieverteclunylacsaintpoint@gmail.com

*A ce jour, le Conseil départemental a voté le Schéma Directeur Départemental des Voies Vertes et nous avons la grande satisfaction de pouvoir vous annoncer que la voie verte passera bien par Saint-Point dans les années à venir.



SOCIETE DE CHASSE

Nous sommes à la mi-décembre : moitié de la saison de chasse est passée. Le bilan est bon, mais il reste encore à faire.

La Société se compose de 26 sociétaires et actionnaires qui œuvrent aussi pour notre commune : à la réfection des chemins vicinaux et fossés, à l'élagage et l'abattage sur certains secteurs où les tempêtes de cette année ont fait quelques dégâts.



Nous nous occupons également des prédateurs qui creusent dans la lagune, le lac, les abords du Valouzin ; des renards qui s'en prennent aux volailles. Nous essayons de diminuer la population de sangliers qui occasionnent des dégâts dans les cultures et prés des agriculteurs et autres.

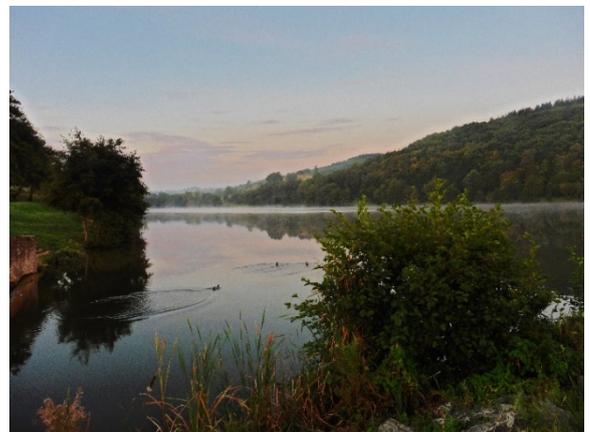
La municipalité remercie vivement la Société de chasse qui participe à l'entretien des chemins de la commune.

AMICALE DES AMIS DU LAC / SECTION PECHE

Pour la deuxième année consécutive, la Société de pêche du lac de Saint-Point a organisé ses manifestations :

- ✓ Concours de truite les 2 et 3 mars
- ✓ Poissons-chats les 15 et 16 juin
- ✓ Enduro carpes les 6,7 et 8 septembre
- ✓ Concours de brochet le 9 novembre

Au mois de février, après une baisse du niveau du lac, l'association parcourt les berges afin de les nettoyer : ramassage et enlèvement des déchets. Elle élague les berges et nettoie la digue pour permettre aux pêcheurs d'avoir des postes de pêche propres et accessibles.



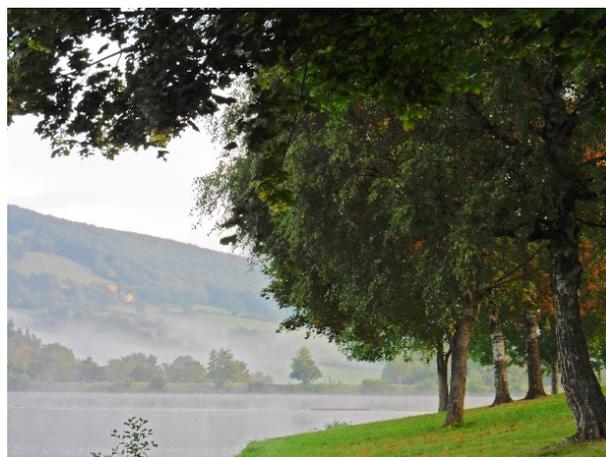
L'association remercie pleinement tous ceux qui lui apportent leur soutien. Elle remercie la Communauté de Communes St-Cyr Mère Boitier pour son aide financière liée à l'empoissonnement : 250 kg de truites, 275 kg de brochets, 400 kg de poissons blancs. Elle remercie aussi tous les bénévoles sans qui les manifestations n'auraient pu avoir lieu.

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 10 janvier à 20h30 à la mairie de Tramayes.

Les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël et de bonnes fêtes 2019-2020.

La présidente, Sylvie PLASSARD

La municipalité remercie vivement la section pêche pour son implication à faire que le beau site du lac reste propre et agréable.



LES AUTRES ASSOCIATIONS

L'ADMR

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) Tramayes-Matour à votre service !

Depuis plus de 50 ans, grâce à ses bénévoles et ses salariés, elle est à votre disposition pour tout besoin dans votre quotidien. Elle est là aussi pour permettre le maintien à domicile dans les difficultés rencontrées par la maladie, le handicap, la perte d'autonomie et dans tous les moments de la vie.

Voici les différents services proposés par l'ADMR :

- Aide aux familles (garde d'enfants, accompagnement, maternité, naissance, maladie, ...)
- Aide aux personnes malades et handicapées
- Aide aux personnes âgées (pour permettre le maintien à domicile le plus longtemps possible)
- Aide au confort
- Portage repas
- Téléassistance

Et si vous souhaitez en savoir plus sur nos services et sur les aides dont vous pouvez bénéficier (le reste à charge déductible à 50% des impôts), vous pouvez nous contacter ou venez nous rencontrer au bureau à l'adresse suivante :

Maison de santé / 8, Rue de l'Hôpital / 71520 Tramayes
Tél :03.85.50.58.75.

Contact e-mail : info.tramayes@fed71.admr.org

Horaires d'ouverture : tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h.

BALADES NOCTURNES 2020

DANS LES VERTS VALLONS DE SUD BOURGOGNE

Sur les pas de Lamartine en Haut-Clunisois

Avis aux amateurs de randonnée !!!

Chaque semaine partez à la découverte de la région grâce à la onzième édition des balades nocturnes organisées par l'Office de Tourisme Verts Vallons de Sud Bourgogne.

GRATUIT

Départ fixé sur la place du village, de 6 à 8 km, ± 2h

RAPPEL : il s'agit d'une balade à allure tranquille !

SERRIÈRES : Jeudi 25 Juin à 20h (parking salle des fêtes)

TRAMAYES : Mardi 30 Juin à 20h (place de la poste)

TRAMBLY : Jeudi 02 Juillet à 20h

TRIVY : Mardi 07 Juillet à 20h

VEROSVRES : Jeudi 09 Juillet à 20h

BOURGVILAIN : Mardi 14 Juillet à 20h

BRANDON : Jeudi 16 Juillet à 20h



LA-CHAPELLE-DU-MONT-DE-FRANCE : Mardi 21 Juillet à 20h

CLERMAIN : Jeudi 23 Juillet à 20h

DOMPIERRE-LES-ORMES : Mardi 28 Juillet à 20h

GERMOLLES-SUR-GROSNE : Jeudi 30 Juillet à 20h (parking salle polyvalente)

MATOUR : Mardi 04 Août à 19h30

MONTAGNY-SUR-GROSNE : Jeudi 06 Août à 19h30

MONTMELARD : Mardi 11 Août à 19h30

PIERRECLOS : Jeudi 13 Août à 19h30 (place de la mairie)

ST-LÉGER-SOUS-LA-BUSSIÈRE : Mardi 18 Août à 19h30 (salle des fêtes)

SAINT-PIERRE-LE-VIEUX : Jeudi 20 Août à 19h

SAINT-POINT : Mardi 25 Août à 19h



Office de Tourisme Verts Vallons de Sud Bourgogne - 71520 Matour
03 85 59 72 24 / tourismevertsvallons@gmail.com
www.tourisme-haut-clunisois.com

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2020

JANVIER

5 janvier	Vœux de la municipalité	Municipalité
11 janvier	Animation taille des arbres fruitiers du verger	Municipalité
11 janvier	Vente de galettes	Association des quatre saisons
26 janvier	Soupe partagée	Amicale

FEVRIER

23 février	Journée spéciale bien-être	Graines de Galopins
24 au 28 février	Loisirs créatifs, éveil musical et corporel	Graines de Galopins

MARS

8 mars	Repas annuel / salle des fêtes de Tramayes	LACIM
--------	--	-------

AVRIL

4 avril	Représentation théâtrale	LACIM
19 avril	Journée Art urbain	Graines de Galopins
20 au 24 avril	Ateliers Street Art	Graines de Galopins

MAI

8 mai	Vente de fleurs Commémoration du 8 mai 1945	Association des quatre saisons Municipalité
15 mai	Commémoration de la route de l'abolition de l'esclavage	Municipalité et les Amis des Antilles
30 et 31 mai	Festival Tous Azimut	Graines de Galopins

JUIN

1 ^{er} juin	Festival Tous Azimut (suite)	Graines de Galopins
----------------------	------------------------------	---------------------

JUILLET

11-12 juillet	Représentations	Les Compagnons du Chêne de Jocelyn
20 au 30 juillet	Activités variées pour petits et grands	Graines de Galopins

AOUT

15-16 août	Exposition-vente artisanat / salle des fêtes de Tramayes	LACIM
------------	--	-------

SEPTEMBRE

11 au 13 septembre	Festival P'tit Pim	Compagnie du 13.10
--------------------	--------------------	--------------------

OCTOBRE

18 octobre	Journée Ecriture	Graines de Galopins
Du 19 au 23 octobre	Ateliers BD et albums de jeunesse	Graines de Galopins

NOVEMBRE

11 novembre	Commémoration du 11 novembre 1918	Municipalité
17 au 22 novembre	Festival Le Petit Piment	Compagnie du 13.10

DECEMBRE

19 et 20 décembre	Week-end créatif spécial Noël	Graines de Galopins
-------------------	-------------------------------	---------------------

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE

Ouverture du secrétariat de mairie :

mardi matin de 10h30 à 12h30
jeudi après-midi de 15h30 à 18h00

Pour nous joindre :

Le Bourg 71 520 Saint-Point
Tél 03.85.50.54.84
mairie.stpoint@free.fr

Numéro d'astreinte Mairie :

Pour toute urgence à signaler à la mairie en dehors des horaires d'ouverture, vous pouvez contacter le maire, Jocelyne BACQ au **06.89.67.07.03**
jocebacq@gmail.com

SALLE DU POETE

LOCATAIRE	DUREE	ETE	HIVER
Habitants de la commune	1 jour	100.00 €	111.00 €
	2 jours consécutifs	166.00 €	188.00 €
Autres personnes	1 jour	166.00 €	183.00 €
	2 jours consécutifs	277.00 €	309.00 €
Réunions et vin d'honneur	la demi-journée	51.00 €	51.00 €
Forfait de nettoyage		62.00 €	62.00 €

Location et réservation auprès de :

Mme Ann DE KEYSER
Monsieur Pierre CINIER

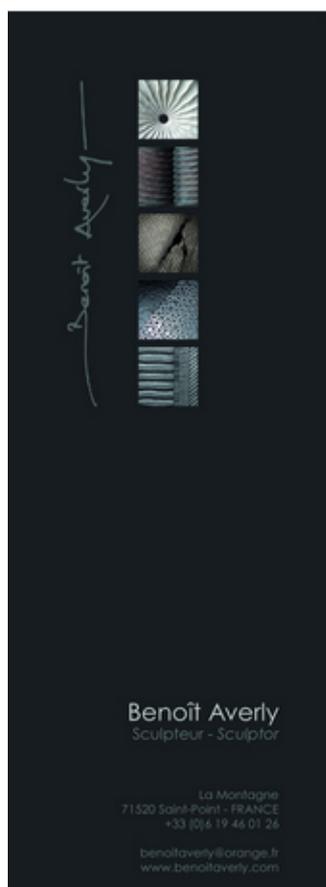
07.82.05.60.72
07.52.02.38.17



NUMEROS UTILES

Gendarmerie	17
Pompiers	18
Urgences médicales	15
Centre antipoison Lyon	112
Pharmacie de garde	39 15
EDF : dépannage / urgence	09 72 67 50 71
EAU : dépannage / urgence	0810 82 68 26
Maison de santé Tramayes	
- Cabinet médical	03 85 50 52 82
- Cabinet dentaire	03 85 50 55 50
- Cabinet infirmier	03 85 50 54 07
- Kinésithérapeute	03 85 50 59 77
- SSIAD (Service de soins infirmier à domicile)	03 85 50 38 00
ADMR	03 85 50 58 75
CLIC du Clunysois (Association de Coordination Gériatrique)	03 85 59 30 60
Assistante sociale du Conseil Départemental (Centre Médico-social place du marché - Cluny)	03 85 59 03 18
SOS Enfance maltraitée	119
Violences conjugales féminines	39 19
Drogue info service	0 800 23 13 13
Allo maltraitance personnes âgées ou handicapées	39 77
Les droits des victimes : "08 Victimes"	08 842 846 37
Allo Escroquerie	0 800 02 02 17
Allo service publique	39 39
Maison de Justice et du Droit : Mâcon	03 85 21 90 83
Conseil départemental de l'accès au droit : Mâcon	03 85 39 92 00
Conciliateur de Justice - Mâcon : Mme Livernais - Sur RV	06 99 63 23 82
M. Lagresle - sur RV	06 34 75 08 83
Matour : M. Thirion - Sur RV	06 88 07 20 40
AMAVIP (Assoc. de médiation et d'aide aux victimes d'infractions pénales) : Mâcon	03 85 21 90 84
Caisse d'allocations familiales (CAF) : Mâcon	0 810 25 71 10
Caisse Primaire d'assurance maladie (CPAM) : Mâcon	36 46
La poste (bureau de Tramayes)	03 85 50 50 45
Trésor Public : Trésorerie de Cluny	03 85 59 10 89
Trésor Public : Trésorerie de Mâcon	03 85 50 52 65
Vie religieuse : Paroisse des Saints-Apôtres	09 80 38 53 74
Le CRICR (Centre Régional d'Information et de Coordination Routière)	0 800 10 02 00

LES CARTES DE VISITE



Si vous êtes concernés et que vous n'êtes pas sur cette page, transmettez-nous votre carte de visite, nous l'inclurons dans le prochain bulletin

